



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## ***COMMUNIQUÉ***

### **L'Assemblée législative recommande la nomination du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée**

**IQALUIT, Nunavut (le 3 novembre 2020)** - L'Assemblée législative a approuvé lors de la séance du 2 novembre 2020 une motion recommandant la nomination de M. Graham Steele à titre de nouveau commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut. La motion a été adoptée à l'unanimité par la Chambre.

L'article 61 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* du Nunavut stipule que le commissaire du Nunavut doit, sur recommandation de l'Assemblée législative, nommer le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour un mandat de cinq ans. Il s'agit d'un des postes de hauts fonctionnaires indépendants qui relèvent directement de l'Assemblée législative. Le Bureau de régie et des services de l'Assemblée législative a sollicité publiquement des candidatures pour ce poste. M. Steele entrera en fonction le 11 janvier 2021.

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée exerce de nombreux pouvoirs et assume de vastes responsabilités en vertu de la Loi. Il lui incombe notamment de veiller à ce que le gouvernement respecte ses obligations en vertu de la Loi. Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée doit présenter un rapport annuel à l'Assemblée législative.

« L'expérience professionnelle de Graham Steele en droit, en milieu universitaire et dans la fonction publique fait de lui une personne très qualifiée pour ce poste de grande importance », a déclaré le président de l'Assemblée législative, Paul Quassa.

« Je profite de l'occasion pour exprimer la reconnaissance de l'Assemblée législative envers Mme Elaine Keenan Bengts pour son service à titre de commissaire à l'information et à la protection de la vie privée au cours des deux dernières décennies. Nous lui souhaitons chaleureusement une excellente retraite », a ajouté le président Quassa.

Nous vous invitons à consulter la note biographique ci-jointe.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :  
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative  
Tél. : (867) 975-5000

## **Note biographique**

### *Graham Steele*

---

Graham Steele est titulaire de quatre diplômes universitaires, dont une maîtrise en droit de l'Université Dalhousie. M. Steele a été boursier de la fondation Rhodes à l'Université d'Oxford. Il a occupé plusieurs postes au cours de sa carrière de trente ans, notamment ceux de stagiaire à la Cour d'appel fédérale; de président de la Section nationale du droit administratif de l'Association du Barreau canadien; de conseiller juridique à la Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse; de professeur adjoint en droit des affaires à la *Rowe School of Business* de l'Université Dalhousie; et de député de l'Assemblée législative et ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse. M. Steele est l'auteur d'un certain nombre d'articles et d'ouvrages, et il a été finaliste en 2014 du Prix Shaughnessy Cohen pour une œuvre politique.